

s'irrite même de sa générosité à payer ses calomniateurs : ils veulent le martyre ; et des fleurs, des rubans de certaines couleurs, leur en semblaient les banderolles et la palme. Oui, peuple irreligieux, qui voit sans colère des processions provocatrices, qui sourit de l'escroquerie à escamoter dans le chant ou à estropier par la prière le nom du prince. Trop souvent le salon révèle les passions haineuses et violentes qui de la sacertrie s'exhalent dans le confessionnal ; car des conversations si irritantes ont prédisposé, des familles parisiennes, l'atteinte à des victimes au choléra."

Est-il besoin d'autres citations à présent ? Non, en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre les gens de biens sur leurs gardes, et pour convaincre tout le monde que l'écrivain de 1833 n'avait alors comme aujourd'hui d'autre but, en parlant de la religion et de ses ministres, que de diminuer le respect que leur doivent les populations.

M. Lebrun qui trouva un si grand mal à la dîme payée au clergé, a accusé, comme nous l'avons dit, le prêtre catholique d'être cupide ; bien plus, il l'accuse d'intolérance. "L'intolérance, dit-il, et la cupidité sont unies : c'est la première qui vient de submimer d'autres critiques contre notre auteur, coupable, aux yeux d'une partie du clergé catholique, de condamner l'ordre qui défendit aux proscrits par la révocation de l'édit de Nantes, de porter leurs industries, dans la France transatlantique. De quel avantage n'eût pas été une immigration faite en masse et composée d'hommes riches, éclairés, paisibles, laborieux comme étaient les huguenots, pour peupler les bords du St. Laurent ou les fertiles plaines de l'ouest ! Sans ce fanatisme politique, nous ne serions pas, nous Canadiens, réduits à défendre pied à pied, contre une mer envahissante, notre langue, nos lois et notre nationalité."

On ne nous accusera pas, nous l'espérons, de condamner certaines parties de l'appréciation, sans donner à M. Lebrun le moyen de se faire entendre. Voilà ses paroles et celles de M. Garneau lui-même à ce sujet. Quant à la cupidité, nous n'essaierons point de discuter davantage cet avancé ; car c'est un avancé sans fondement, un avancé que la plume de M. Lebrun n'aurait pas tracé, si ce Monsieur eût vu de ses propres yeux ce qui se passe continuellement en Canada ; c'est un avancé qui, du moins, ne sera cru par aucun homme de bien en ce pays. Quant à l'intolérance, dont le clergé est ici accusé, c'est encore un avancé sans fondement. M. Garneau en écrivant son Histoire a dû se rappeler qu'il n'était pas insatiable ; il a dû s'attendre à voir son ouvrage critiqué ; il a dû penser qu'on en relèverait les inexactitudes. Cela posé, il a dû savoir que la partie religieuse qu'il traitait était aussi bien une partie de l'Histoire que la politique. Pour lors, comme il n'a pas dû trouver à redire à ce qu'on vint lui faire remarquer ses fautes à ce dernier sujet, il a dû aussi savoir que l'on pouvait et que l'on devait faire de même pour la partie qui regarde la Religion. Or, comme chacun a sa spécialité, il était tout naturel qu'en ce qui regardait la Religion Catholique, le prêtre catholique dût s'y entendre un tant soit peu, et que par conséquent il eût le droit de parler en cette matière. Ainsi, si quelques prêtres ont fait des critiques de l'ouvrage en question (ce que nous ne disons pas), on ne devait pas pour cela les accuser d'intolérance. C'est au contraire de montrer fort intolérant que de prétendre réduire le clergé au silence. M. Garneau pouvait bien comme individu avoir telles et telles idées qui lui plaisaient ; mais comme historien M. Garneau devait nécessairement mettre dans le récit des faits la plus grande impartialité ; les hommes quels qu'ils fussent avaient droit à se voir traités sans esprit de parti, sans considérations particulières. En parlant de la Religion Catholique, l'historien ne devait pas user d'un langage que répudie cette même Religion ; il devait la traiter et traiter ses ministres et leurs actes d'une manière généreuse et vraie, sans se laisser dominer par des préjugés quels qu'ils fussent.

Quant à « l'avantage » pour le Canada d'avoir à cette époque une immigration composée de huguenots, nous ne le voyons pas. Il est bien vrai que M. Garneau nous dit et M. Lebrun avec lui : "Sans ce fanatisme politique, nous ne serions pas, nous Canadiens, réduits à défendre pied à pied, contre une mer envahissante, notre LANGUE, nos LOIS et notre NATIONALITÉ !" Après ces paroles, nous répétons encore

que nous ne voyons pas quel avantage nous avons perdu en n'ayant pas une immigration de huguenots. Supposons en effet que par là nous n'eussions pas eu à défendre pied à pied, contre cette mer envahissante, notre langue, nos lois et notre nationalité ! Mais qui nous dit que nous n'eussions pas eu à défendre notre religion ! Ces huguenots se seraient laissés dominer par le sentiment religieux, ils auraient préféré leur religion à leur nationalité, ils se seraient unis avec ceux de même religion qu'eux, et nous auraient mis dans la dure nécessité de défendre notre Religion ! Ne vallait-il pas mieux nous exposer à la perte de notre langue, à la perte même de nos lois et jusqu'à la perte de notre nationalité, que de mettre en péril notre Religion ? Bien des hommes peuvent croire que la langue passe avant la Religion, que les lois doivent être préférées à la Religion, que la nationalité enfin doit être défendue au risque même de la Religion. Mais il en est d'autres et en bien plus grand nombre qui soutiennent et croient sincèrement que la langue, que les lois, que la nationalité doivent passer après cette même Religion qui en est le plus fermé appui. L'Eglise d'abord, et ensuite le Pays ! Voilà pourquoi de tous temps le Catholique n'a pas craint de dire : "Je suis Catholique avant tout !" C'est-à-dire : ôtez-moi ma langue qui me distingue des autres peuples ; ôtez-moi mes lois qui sont ma sauvegarde ; ôtez-moi ma nation, par laquelle je compte dans le monde, mais laissez-moi ma Religion !

Parlant bientôt de la manière peu scrupuleuse avec laquelle on rompait les traités au temps de Louis XIV, M. Lebrun cite avec raison ce mot fameux d'un chef Huron : "Il faut, que les Européens aient l'esprit bien mal fait : ils concluent entre eux la paix, et pour rien ils reprennent la hache. Nous, quand nous avons conclu un traité, il nous faut des raisons puissantes pour le rompre."

Plus loin, M. Lebrun parle avec éloges des recherches de M. Garneau sur le Commerce français du "nord américain," et en vient ensuite à nos célèbres coureurs Canadiens ; voici ce passage remarquable : "La géographie a honoré, avec justice, les services que lui ont rendus des voyageurs et des missionnaires non moins dévoués ; mais elle n'accorde point de mention aux coureurs canadiens qui les devancèrent ou les secondèrent dans leurs découvertes et explorations. Franchissant sur de frêles barques les rivières, les lacs, ils s'ensongeaient dans les forêts pour y rencontrer des sauvages, dont ils adoptaient passagèrement les usages, et qu'ils s'attachaient par leur caractère franc et jovial. Ces rencontres, sous un climat glacial, d'hommes à démai civilisés avec des hommes de la nature, nous semblent plus intéressantes, pour l'histoire même, que des récits répétés de la lutte incessante par rapport à des frontières et à la traite des pelleteries."

Que n'a-t-il été en notre pouvoir de ne trouver rien à redire à l'appréciation de M. Lebrun ! C'eût été une tâche bien plus facile et beaucoup plus agréable ; mais nous devions rectifier les faits et combattre des idées que condamne la Religion ; néanmoins nous pouvons encore ajouter un nouvel extrait de cette critique ; on y reconnaît une plume exercée et capable, qui n'aurait jamais dû tracer des lignes qui pussent donner prise à la censure :

"L'historien qui écrit en Amérique sur l'Amérique doit considérer la politique sous certains points de vue qui échappent presque aux historiens restés en Europe. Il a l'avantage de se trouver sur le théâtre même des événements qui, eussent-ils pris leurs causes au sein des métropoles, ont reçu, en s'accomplissant au loin, l'influence du système colonial, et produit souvent des résultats qui ont trompé les calculs des cabinets. La guerre de la succession d'Autriche, au xvii^e siècle, fut malgré la victoire de Fontenoy, désastreuse pour la France ; car elle perdit sa marine dans les parages américains ; Madras lui devint une conquête stérile, et Louisbourg, dans le golfe du Saint-Laurent, dont les fortifications lui avaient coûté 30 millions, fut capitulé. Mais à la prise de cette place sembla se rattacher une série d'événements qui se succèdent encore. Alors la Grande-Bretagne se fortifie dans sa résolution de s'emparer du Canada, comme la Nouvelle-Angleterre s'irrite de plus en plus du voisinage de cette colonie rivale. Et bientôt, en 1755, la guerre encore développera ces dispositions déjà différentes. Après la cessation du Canada, les Américains, quoique devenus aguerris, déposeront leurs armes pour essayer de s'affranchir, par le commerce même, du monopole ; mais la métropole persistera à ne pas leur alléger son joug fiscal, et ils proclameront, conquerront leur indépendance."

Sans chercher à relever toutes les inexactitudes de l'appréciation, nous dirons à M. Lebrun, à propos de son mot "philosophe," que nous prenons la